

## Entente de collaboration internationale APPEL À PROJETS FRANCO-QUÉBÉCOIS

Paris-Québec, le 25 août 2010 — Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et l'Agence nationale de la recherche en France (ANR) sont heureux d'informer la communauté scientifique du lancement prochain d'un appel à projets tenu dans le cadre d'une entente de collaboration internationale entre les deux organismes. Cette entente vise à donner une impulsion à des collaborations entre chercheurs québécois et français, en proposant le cofinancement de projets de recherche présentés conjointement. L'appel à projets franco-québécois est ouvert à l'ensemble des disciplines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le FQRSC et l'ANR contribueront au financement de projets d'une durée de trois ans. Les organismes s'engagent à pourvoir aux dépenses de leurs équipes respectives.

La communauté scientifique pourra consulter d'ici l'automne, sur les sites Web des deux organismes, les détails (objectifs, critères d'évaluation, modalités concernant la procédure d'évaluation, etc.) de ce premier appel à projets. Pour l'heure, les principales dates à retenir sont :

- Automne 2010 : diffusion de l'appel à projets
- Mi-février 2011 : date limite de soumission des projets
- Mai 2011 : tenue du comité d'évaluation
- Juin 2011 : annonce des résultats.

Les projets de recherche présentés dans le cadre de cette entente de collaboration devront respecter les dispositions et les normes de présentation publiées dans un document à venir. Par ailleurs, les propositions soumises devront répondre à des exigences minimales. Entre autres, chaque proposition devra avoir deux responsables : un chercheur québécois et un chercheur français. De même, une parité relative sera demandée dans la composition des équipes québécoises et françaises.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

- Pour le Québec : Lise Santerre, vice-présidente aux programmes, au (418) 643-7582, poste 3132 ou à l'adresse de courriel suivante : [lise.santerre@fqrsc.gouv.qc.ca](mailto:lise.santerre@fqrsc.gouv.qc.ca), ou Denise Pérusse, adjointe au président-directeur

général, au (418) 643-7582, poste 3120 ou à l'adresse de courriel suivante : [denise.perusse@fqrsc.gouv.qc.ca](mailto:denise.perusse@fqrsc.gouv.qc.ca)

- Pour la France : Pierre-Olivier Pin, chargé de mission, au 0178098083 ou à l'adresse de courriel suivante : [pierre-olivier.pin@agencerecherche.fr](mailto:pierre-olivier.pin@agencerecherche.fr), ou Michel Fayol, responsable de programmes, au 0178098084 ou à l'adresse de courriel suivante : [michel.fayol@univ-bpclermont.fr](mailto:michel.fayol@univ-bpclermont.fr)

### *A propos des organismes subventionnaires*

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) a pour mission de soutenir financièrement la recherche universitaire et la formation des chercheurs en sciences sociales et humaines ainsi qu'en arts et lettres en plus de favoriser la diffusion et le transfert des connaissances dans ces secteurs. Il établit aussi les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales.

L'Agence nationale de la recherche en France (ANR) - établissement public à caractère administratif - est une agence de financement de projets de recherche. Son objectif est d'accroître le nombre de projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs.